
43^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Mise à jour par la Haute-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme / Débat général Point 2

Genève, le 27 février 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

En cette année où nous célébrons les 25 ans de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin, la Suisse remercie le Haut-Commissariat pour sa contribution à la protection **des droits des femmes** et souhaite mettre ici l'accent sur les femmes défenseuses des droits de l'homme.

Ces dernières jouent un rôle clé dans la lutte contre les discriminations et inégalités, la promotion de la justice et la responsabilisation des acteurs au pouvoir. Elles font souvent face à des menaces spécifiques liées à leur genre et s'exposent à la stigmatisation au sein même de leurs communautés.

En **Colombie**, les femmes ont joué un rôle important dans la conclusion de l'accord de paix et continuent de s'engager en faveur de sa mise en œuvre, parfois au péril de leur vie. En **Argentine**, elles sont à la pointe du changement pour faire progresser leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive. Au **Soudan**, les femmes et les filles ont été à l'avant-garde du mouvement pour la démocratie et le changement.

Partout dans le monde, les femmes sont engagées pour la défense, le respect et la promotion de leurs droits et libertés fondamentales.

C'est notamment le cas en **Thaïlande**, en **Inde**, au **Pakistan**, au **Yémen**, en **Palestine**, au **Bahreïn** ou en **Arabie saoudite**, et nous sommes préoccupées que la détention arbitraire de défenseuses des droits de l'homme soit une réalité dans de nombreux pays.

La Suisse appelle les États à promouvoir un environnement sûr pour les femmes défenseuses et réitère au Haut-Commissariat son soutien dans ce domaine.

Je vous remercie.